

ADHÉRER À LA FISAF

Pourquoi adhérer à la FISAF ?

Nous sommes une fédération nationale reconnue d'utilité publique, engagée dans l'inclusion des personnes en situation de handicap, au regard de leurs projets de vie et de leurs compétences.

Un réseau d'experts représentant les professionnels du secteur sensoriel et TSLA et défendant leurs spécificités.

Un mouvement social avec une gouvernance démocratique reposant sur un processus de décision participatif.



Un espace de connaissances, de développement des compétences et de mise en synergies.

Une organisation de proximité, adossée à des instances inter-régionales pleinement actives.

Un acteur national de l'innovation et de la recherche appliquée.

Comment adhérer à la FISAF ?



Rendez-vous sur le site officiel de la FISAF : www.fisaf.asso.fr. Toutes les informations vous attendent sur la rubrique « Adhérent »



Télécharger les documents pour votre adhésion, les retourner par mail à la FISAF : p.cador@fisaf.asso.fr



Si vous souhaitez des précisions sur une adhésion, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone : **05 57 77 48 34**



Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France

Reconnue d'utilité publique

Rôles et missions de la FISAF

Son expérience, sa connaissance du terrain, ses valeurs humanistes, sa reconnaissance des pouvoirs publics font de la FISAF un acteur majeur et reconnu du secteur médico-social.

Rassembler, représenter et s'engager

- ▶ Participation à l'élaboration des politiques publiques en étant partenaire de toutes les instances nationales sur le handicap
- ▶ Interpellations et plaidoyers réguliers prenant appui sur un réseau d'adhérents impliqué et pro-actif
- ▶ Fondé sur une synergie entre le national et le régional
 - ▶ Elaboration concertée de résolutions politiques, de préconisations et de communiqués de presse

Partager, mutualiser et co-construire

- ▶ Animation de groupes de travail thématiques et transversaux pour définir des propositions communes, au niveau national et régional
- ▶ Co-construction de projets d'actions sur-mesure



Développer les compétences et l'expertise

- ▶ « Centre ressources compétences » certifié Qualiopi, dispensant des formations qualifiantes et professionnalisantes sur les caractéristiques et l'accompagnement des publics en situation de handicap sensoriel ou DYS, avec ou sans handicap associé
- ▶ Organisation d'événements nationaux et régionaux

Innover et être en veille

- ▶ Animation de la 1^{ère} Plateforme Collaborative dédiée à la déficience sensorielle et aux troubles des apprentissages, et ouverte aux acteurs publics
- ▶ Diffusion de connaissance et valorisation des bonnes pratiques
 - ▶ Pilotage d'un Conseil Scientifique
- ▶ Organisation d'un Congrès scientifique tous les 2 ans
- ▶ Création d'outils innovants basés sur les attentes et les capacités à agir des personnes

Les avantages complémentaires proposés à nos adhérents

Des tarifs préférentiels pour l'achat de formations

Des tarifs préférentiels pour l'inscription à tous nos événements

La diffusion gratuite d'offres d'emploi sur la plateforme et sur le site de la FISAF

Le référencement sur le site de la FISAF

L'accès à la plateforme collaborative Fisaf, plateforme des professionnels du handicap sensoriel et DYS